

N/REF : 29/07/2025 15H01 C:264540 I:36211

V/Email reçu le Mardi 29/07/2025 a 15H01

SELON DEVIS N°

SYNDIC BÉNÉVOLE
FENOLLAN Claude
3 RUE JEAN PREVOST
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : 3 PREVOST
3 RUE JEAN PRÉVOST
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 28 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLÉE 3 PRÉVOST - LGT AU 1ER ÉTAGE - CONTACT MME FENOLLAN 06 62 55 76 08
(SYNDIC BÉNÉVOLE)
CODE IMMEUBLE B952
CLAUDE.FENOLLAN@FREE.FR

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE

Donneur d'ordre : Mme C. FENOLLAN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 18/08/2025 A 13H30:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME DEBISSCHOP
RECHERCHE DE FUITE AU NIVEAU DU PIED DE COLONNE DE L'EVACUATION EAUX
USEES
CONSTAT: FUITE AU PIED DE COLONNE AU NIVEAU DES COUDES EN DIAM 32
PREVOIR REMPLACEMENT DES COUDES DIAM 32

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5100425

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT		
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 18/08	73,82		147,64
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	39,45		39,45
TOTAL H.T.				187,09
T.V.A. a 10,00%				18,70
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>205,79</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN